FICHE DE POSTE OUVRIERS FORESTIERS SAISONNIERS
PATROUILLES DFCI 2024 – AVEYRON

➢ Conditions d'accès à l'emploi :

- **Être majeur ;**
- **Avoir au moins 2 ans de permis de conduire catégorie B (permis valide).**

➢ Nature des emplois :

Ouvriers forestiers saisonniers, ONF pôle DFCI Midi-Pyrénées :

PATROUILLES DE DEFENSE DES FEUX DE FORETS CONTRE L'INCENDIE (DFCI)

➢ Activités :

Participer en binôme avec un personnel forestier aux missions de :

- Prévention et surveillance,
- Information et sensibilisation du public,
- Patrouille de surveillance, d'alerte et de 1ère intervention dans des véhicules 4x4 sur les départs de feux de végétation (véhicule pick-up porteur d'eau).

➢ Capacités requises :

- Excellente condition physique,
- Utilisation d'engins d'intervention de type véhicules incendie 4x4,
- Travail extérieur soumis aux aléas climatiques en période estivale,
- Interventions sur des incendies de végétation,
- Attrait pour le travail en équipe,
- Pour cette activité de surveillance, d'alerte et de 1ère intervention, il est indispensable que les personnels saisonniers disposent de :
  - Qualités d'écoute et de synthèse ;
  - Capacités d'orientation en milieux naturels ;
  - Bonne élocution ;
  - Assiduité, rigueur, ponctualité, dynamisme ;
  - Autonomie et esprit d'initiative ;
  - Connaissance et respect des consignes de sécurité.
- SPV niveau FDF1 ou FDF2 apprécié.

Les ouvriers forestiers saisonniers sont intégrés dans le dispositif, dirigé par un encadrant.
Ils sont appelés à intervenir fréquemment sur un réseau radio et potentiellement sur des départs de feu de végétation ;

LE PERMIS DE CONDUIRE (B) EST OBLIGATOIRE <u>avec au moins 2 ans d'expérience</u>.

Les ouvriers forestiers saisonniers peuvent être appelés au cours de leurs missions de surveillance, à conduire des véhicules d'intervention 4x4, sur des chemins forestiers accidentés.

➢ Conditions d'exercice de l'emploi d'ouvrier forestier saisonnier :

- **Contrat garanti de fin juin au 31 août**, avec un terme imprécis (prolongation automatique en septembre, jusqu'à désactivation des patrouilles) ;
- **Cycles de travail réguliers** de 6 jours (4 jours de travail + 2 jours de repos) - travail week-end et jours fériés ;
- **Formation d'adaptation à l'emploi saisonnier assurée par l'ONF** (durée d'une semaine fin juin 2024) ;
- Rémunération SMIC en vigueur correspondant au niveau d'emploi tenu prévue par la Convention Collective de l'Etablissement ;
- **Pas de congés**, disponibilité impérative à partir du 24 juin.

➢ Lieu d'affectation du poste à pourvoir :

- Local technique de la mairie de **La Cavalerie**.

➢ Pour faire acte de candidature :

Candidature à retourner **avant le 15 mai 2024,** accompagnée de :

1. **Une lettre de motivation ;**
2. **Un CV complet ;**
3. **Une copie couleur du permis de conduire recto verso ;**
4. **Une copie couleur de la carte d'identité recto verso ;**
5. **Une copie couleur de la carte vitale recto verso ;**
6. **Un Relevé d'Identité Bancaire.**

- **Par mail à :** lisa.bescond@onf.fr

Les candidats présélectionnés pourront être invités à participer à un entretien de motivation.

La décision finale de recrutement appartient à l'ONF et ne deviendra définitive que lorsqu'elle sera explicitement notifiée au candidat.

Renseignements :

- **Lisa BESCOND** – Coordinatrice **Lozère Aveyron** : 06.08.71.07.97 - lisa.bescond@onf.fr